



BTP santé au travail

CONSENTEMENT

ORIENTATION VERS CELLULE MAINTIEN EMPLOI

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Entreprise :

Médecin du travail :

Dans le cadre de votre suivi individuel, vous rencontrez des difficultés pouvant relever d'un accompagnement par la Cellule Maintien Emploi (CME).

Cette cellule est constituée de professionnels experts du maintien en emploi, qui échangent des informations sur votre situation, sous réserve de confidentialité. Tous les membres de la cellule et les partenaires de la cellule sont soumis au secret médical.

Cet accompagnement est pris en charge par votre Service de Prévention et de Santé au Travail.

Si vous êtes en activité (et non en arrêt de travail), votre employeur est informé de cette orientation par votre médecin du travail.

Un exemplaire sera enregistré dans votre dossier médical BTP santé au travail et un autre doit être conservé par vos soins.

- Vous donnez votre accord pour la réalisation de cet accompagnement et le partage d'informations nécessaires à votre prise en charge au sein de la cellule et avec les partenaires de maintien en emploi externes que la cellule jugera nécessaire de mobiliser pour vous accompagner (CAP Emploi, HandiBTP, Pôle Emploi, CARSAT, FASTT...).
- Vous restez à tout moment libre d'accepter, interrompre ou refuser cet accompagnement.

Date et signature du salarié